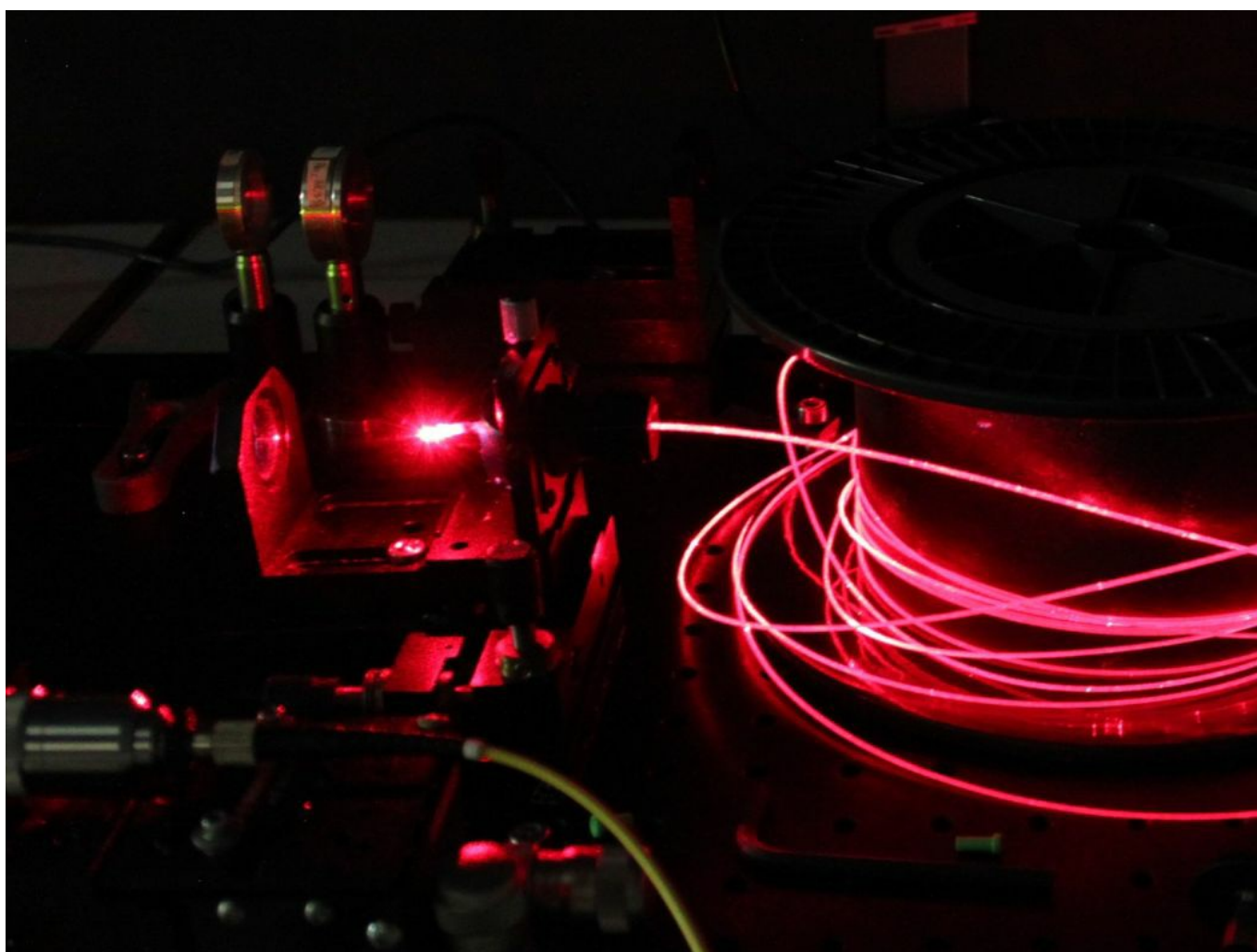


Saisissez votre recherche...



 **FERMER**



## **La fibre**

Les premiers travaux pour le déploiement de la fibre optique sur notre territoire ont débuté fin 2012 et le réseau accueille les particuliers, les entreprises et les administrations.

# RNS : le premier Réseau d'initiative publique (RIP) à se mettre en place dans l'Aisne.

*Ce projet est financé par l'Union Européenne*

L'accès à l'information, l'échange informatisé des données, comme le partage des connaissances, constituent en tout point des besoins qui induisent une prise en charge collective.

Au même niveau que les réseaux d'assainissement ou l'activité culturelle, les services de communications électroniques et télématiques sont au cœur de l'espace public local.

L'Agglomération a donc pris la compétence pour exploiter les infrastructures et les réseaux.

## Pourquoi une infrastructure publique ?

Les infrastructures publiques peuvent être déployées dans des zones dites grises pour lesquelles il existe déjà un opérateur ou dans les zones dites blanches où il existe une défaillance du marché car l'offre n'existe pas ou se révèle insuffisante. L'action publique s'inscrit alors dans une logique de promotion et favorise l'émergence d'un marché concurrentiel.

GRANDSOISSONS Agglomération a souhaité qu'un maximum d'entreprises puissent accéder au très haut débit, même les très petites.

C'est pour cette raison que les tarifs qui ont été votés sont très attractifs pour les opérateurs. A eux maintenant de construire des offres compétitives à destination des entreprises.

## La fibre pour les entreprises

Le réseau va ainsi se déployer depuis le **Parc d'activité GOURAUD** jusqu'au Parc d'activité du PLATEAU, en passant par le centre-ville, la gare, l'hôpital et en direction des principales entreprises et administrations.

Les deux premières boucles (vert et rose) de fibre optique parcourent environ 25 kilomètres. Les entreprises et administrations situées sur les parcs d'activité du Soissonnais, et sur le parcours des boucles peuvent se rapprocher de leur opérateur pour le raccordement.

## 2 cas de figure pour la fibre optique dans le soissonnais

**1<sup>er</sup> cas :** votre entreprise est située sur le territoire de la GRANDSOISSONS Agglomération et est proche du réseau RNS.

## Comment avoir accès à l'offre Très Haut Débit en 3 étapes ?

1. Contactez votre opérateur Internet, ou l'un de ses concurrents, afin de savoir s'il peut vous proposer une offre de Fibre Optique remplaçant votre abonnement ADSL actuel.
2. Si oui, votre opérateur prendra contact avec GRANDSOISSONS Agglomération pour solliciter un devis de raccordement. Dès acceptation de celui-ci, la communauté réalisera le branchement jusqu'à l'entreprise.
3. Votre opérateur allumera alors votre fibre et vous fournira, à votre demande, le nombre de méga que vous souhaitez.

## 2<sup>ème</sup> cas : Votre entreprise possède au moins deux établissements sur le territoire de GRANDSOISSONS Agglomération est proche du réseau RNS. Vous souhaitez relier vos établissements.

1. Contactez GRANDSOISSONS Agglomération pour solliciter une liaison dite « point à point » et savoir si celle-ci peut vous être fournie.
2. Si oui, GRANDSOISSONS Agglomération réalisera un devis de raccordement. Dès acceptation de celui-ci, la communauté réalisera le branchement entre vos établissements.

**[> Consulter la marche à suivre pour l'entreprise ou l'administration \(pdf\)](#)**

## Services apportés

### Débit d'informations supérieur aux autres technologies (Adsl ou Wifi) et symétrique :

Jusqu'à 1 Giga pour les professionnels,

- > Rapidité/Simultanéité,
- > Fiabilité/Sécurité avec une fibre par abonné
- > Insensibilité aux interférences extérieures,
- > Qualité de service sur tout le réseau, suivi et contrôle

## Fiabilité, sécurité et attractivité

## Sécurité

Pour les parcs du PLATEAU et de GOURAUD, le réseau est dit « en boucle ». En cas d'incident sur une branche, l'autre branche vient immédiatement en relais. Cette sécurité est importante, notamment pour les data centers ou pour les entreprises qui ne peuvent attendre le moindre délai de rétablissement de la liaison.

Pour une telle offre, demandez à votre opérateur qui sollicitera alors GRANDSOISSONS Agglomération.

## Fiabilité

Tout comme votre réseau électrique, le réseau fibre optique bénéficie d'une offre de services 24h/24h et en cas d'incident, le rétablissement selon les normes actuelles, soit un rétablissement dans un maximum de 6h.

## Attractivité

Pour les 2 Parcs du PLATEAU et de **GOURAUD** , GRANDSOISSONS Agglomération s'est engagé dans un dossier de labellisation – Label ZATHD (Zone d'Activité – Très Haut Débit).

Toutes les entreprises situées sur ces parcs auront l'assurance d'avoir au moins deux offres concurrentielles très haut débit. Elles seront informées et pourront ainsi optimiser leur raccordement internet et tous les services associés.

### Contact :

GRANDSOISSONS Agglomération, Céline ALBA

Tel. : 03 23 53 80 25

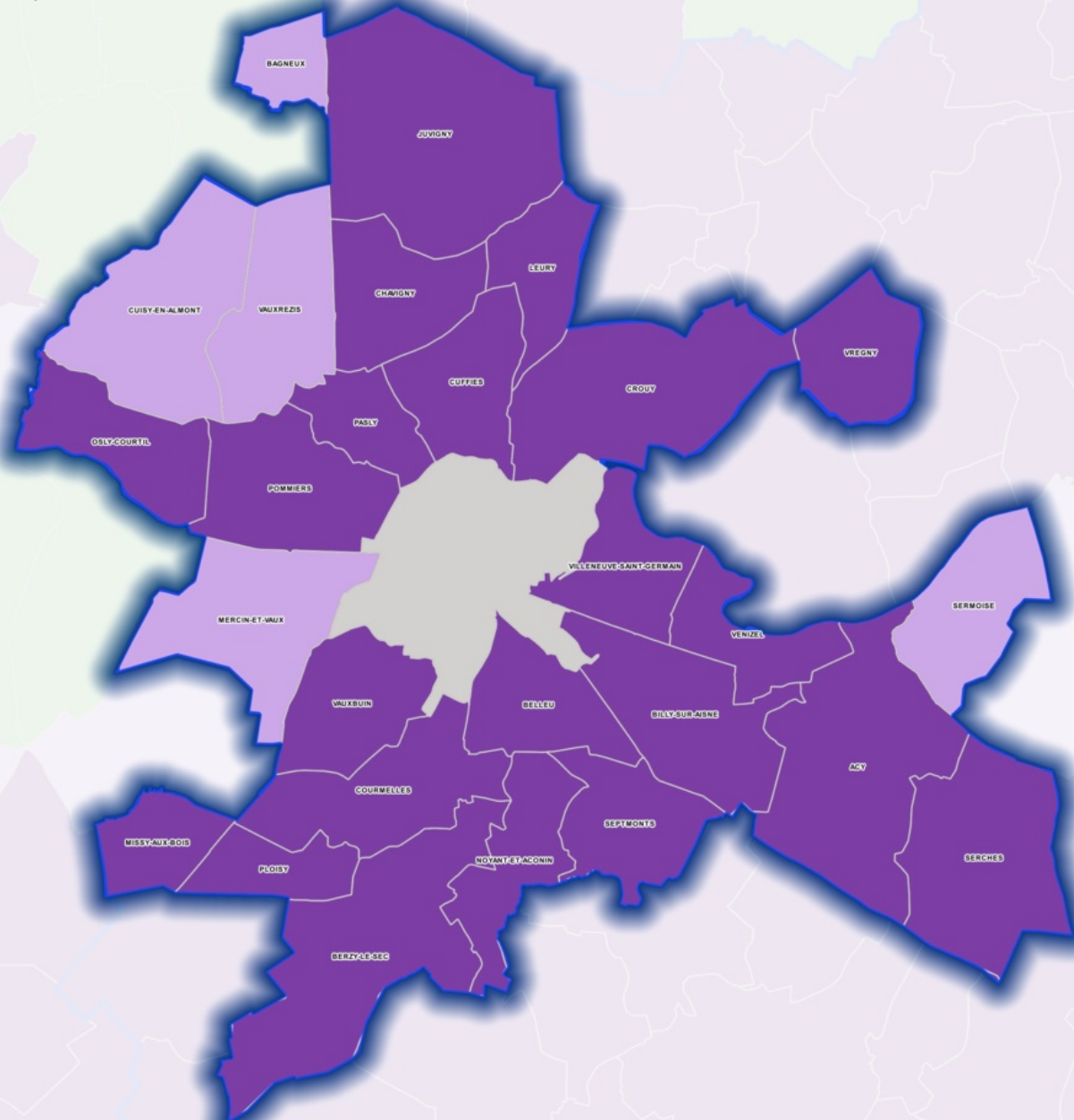
## Couverture FTTH du Soissonnais

22 communes sont d'ores et déjà commercialisables à la fibre optique, le réseau très haut débit a été déployé dans les restes des communes.

Pour rappel, voici les dates des prochaines ouvertures commerciales :

- Sermoise : vers le 14 mai
- Mercin-et-Vaux : vers le 14 juin

Au vu des conditions sanitaires actuelles, nous vous informons que les travaux pour le déploiement de la fibre optique sont ralentis. Les objectifs seront atteints avec du retard, en rapport avec la durée du confinement. Merci de votre compréhension.



**Prises FTTH au 25 avril 2020 :**

- Zone d'intervention Opérateur privé
- Commercialisables (tout ou partie de la commune)
- Déployées
- Travaux en cours
- Etudes en cours

Sources : Setics / USEDA  
 Version du 25/04/2020





## GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL  
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS

